



Retraites à Points...

Ou l'Histoire d'un banquier, D'un ex PDG, de deux DRH Et d'un fonds de pension américain !

Conflit d'intérêts et affaire de gros sous sur notre dos !!

JP Delevoye notre « couteau suisse » des mandats est finalement un petit joueur.

Petit joueur, à côté du banquier d'affaires Emmanuel Macron, qui depuis son élection, a reçu plusieurs fois à l'Élysée son ami Larry FINK, le PDG du fonds de gestion d'actifs américain BLACKROCK.

Sur les 7000 milliards que gère ce fonds, la moitié est constituée par de l'épargne retraite.

Le directeur de la filiale française n'est autre que Jean-François CIRELLI, copain d'Edouard PHILIPPE, ex dirigeant de GDF, ayant ouvert le capital en bourse. Il a dirigé les travaux de destruction de l'action publique (AP 2022) pour le compte du gouvernement suite aux élections de 2017.

Quant à Larry FINK, il conseille Macron, notamment sur la loi PACTE qui prépare la généralisation de l'actionnariat salarié et de la capitalisation.

Il conseille également la ministre du Travail et ex DRH de Danone, Muriel PENICAUD, sur la poursuite de la casse du code du travail et des statuts, initiée par la loi de 2016 dont Macron est le grand artisan.

Pourquoi ?

Parce que pour remplir les poches des actionnaires, il faut dérober le budget de la Sécurité Sociale, en commençant par la branche retraite et en cassant le lien avec les cotisations sociales issues des revenus du travail.

Le grand mensonge !

Il y a 60 retraités pour 100 actifs aujourd'hui.

En 2070, il y aura 80 retraités pour 100 actifs. Il y a effectivement un besoin de financement à venir mais il reste mesuré, comme le reconnaît le Haut-Commissaire aux retraites : « *aujourd'hui, nous n'avons pas le couteau sous la gorge* ».

Le système actuel de retraites par répartition ne connaît donc absolument aucun problème de structure et de viabilité. Seuls le niveau du chômage actuel et les bas salaires le privent des recettes qui le rendraient très largement excédentaire. S'ajoutent les impayés de l'Etat, soit 17 milliards sur l'ensemble des branches de la Sécurité sociale. Malgré ces coups portés, le déficit prévisible d'ici 2025 est largement absorbable par la seule égalité salariale des femmes avec les hommes et par une légère augmentation des cotisations de 2% par an.

Mais le Medef et le gouvernement refusent toutes discussions sur ces sujets et pour cause.

**La vérité se fait jour ! La pseudo urgence à changer de système relève du coup monté, selon le vieil adage :
" qui veut tuer son chien l'accuse de la rage !"**

C'est là que se trouve la cohérence entre la casse du code du travail et des statuts remplacés par « l'ubérisation » et le projet de transformation du système de retraites !!

DELEVOYE l'avoue en déclarant que ce projet adapte le système de retraites au futur marché du travail.

Enfin, le nouveau "monsieur Retraites" Laurent PIETRASZEWSKI, est ancien DRH du groupe Auchan où il s'est distingué comme chantre de la répression syndicale et du management des salariés par la peur. **Un homme qui consacre sa carrière à licencier massivement des salariés avant leurs 50 ans et**

qui ensuite, nous explique qu'il faudra travailler plus longtemps !!!

STOP ! N'en jetez plus, nous avons compris ! Le projet en cours, c'est la délinquance en col blanc au cœur de l'appareil d'Etat !

Elle organise le vol des 314 milliards de nos retraites via la capitalisation !!

Etendre son empire en France et partout en Europe, c'est ce que fait ce fond de pension américain (il n'est pas le seul) avec la complicité "intéressée..." des gouvernements et chefs d'Etat qui adaptent les systèmes de retraites à ce seul et unique objectif !!



Le système par points :

C'est la fin de la retraite, c'est l'antichambre de la mort !

60 ANS
À TAUX PLEIN
J'Y TIENS !

Fondamentalement, ce système basé sur l'accumulation d'une cagnotte de points individualisée conduit à ce que l'âge de départ ne soit plus un critère.

Avec la retraite par points, les plus riches partent quand ils veulent et tous les autres partent quand ils peuvent, ou pas !!

Sans compter le nombre de retraités qui seront obligés de travailler, jusqu'à leur mort, pour vivre à condition que leur santé le leur permette.

L'âge pivot, une arme redoutable !

L'âge pivot à 64 ans ou une augmentation de la durée de cotisation à 46 ans comme le prévoit le rapport du COR (*Conseil d'Orientation des Retraites*) est inhérent à un système de retraite à points avec comme résultat : travailler plus pour gagner moins à la retraite.

Le gouvernement tente de nous manipuler par la communication, notamment sur l'indexation de la valeur du point sur les salaires. Pour autant, à partir du moment où il décide de ne plus financer les retraites en bloquant la dépense à 14% du PIB, cela veut dire dans tous les cas, qu'il va nous imposer des économies, peu importe leurs formes. Dans ce cadre-là, l'âge pivot devient l'outil de la baisse des pensions et du recul de l'âge de départ.

L'âge pivot sera à coup sûr « glissant ». Il démarre à 64 ans pour aller vers 65, 66, 67, 68 ans... Un système à

points individualise l'âge de départ à la retraite puisque c'est le niveau de pension jugé décent qui va contraindre chacun à reculer son propre âge de départ.



S'il n'y avait pas d'âge pivot, il y aurait alors une durée de cotisation « glissante » qui démarrerait à 46 ans comme le conseille le COR et qui s'allongerait vers 47, 48 ans...

Le tout sans oublier que la prise en compte de toute la carrière dans le calcul de la pension, dont les mauvaises années, va mécaniquement baisser le niveau de cette dernière (*c'est mortifère pour les carrières discontinues*).

Les périodes de maladie, chômage, invalidité ne seraient plus ou peu prises en compte !

La retraite ce n'est ni technique ni financier. C'est un choix politique !

Pour la CGT, sans aucun état d'âme, le système par points, c'est NON !!

La retraite, elle est à nous et aux générations futures.

On la gardera par la lutte !!



TOUS ENSEMBLE...ON NE LACHE RIEN !

Le jeudi 9 janvier 2020

Tous en grève et dans les manifestations :

- Pour le retrait du projet de réforme des retraites,
- Pour l'augmentation des salaires
- Pour une classification au bénéfice de toutes et tous.



Retraite par points, retraite très loin, retraite sans rien...

La retraite à **60** ans pleine et entière c'est possible, **taxons le capital !**

